



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question au Gouvernement n° 2314

Texte de la question

POLITIQUE CULTURELLE

M. le président. La parole est à Mme Annie Genevard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Annie Genevard. Monsieur le Premier ministre, la France a toujours fait de la culture un facteur de rayonnement, et la gauche considère trop souvent en détenir seule le magistère. Or force est de constater que depuis deux ans, le Président de la République s'est montré assez indifférent aux questions culturelles. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Il profite de l'arrivée à maturité de projets lancés par ses prédécesseurs – c'est le cas du Musée Picasso ou, bientôt, de la Philharmonie de Paris. Il profite encore de projets privés, comme la Fondation Vuitton.

Faute de réussites économiques ou sociales, l'inauguration de grands projets culturels est un dérivatif commode pour se prévaloir à bon compte d'une politique culturelle conduite par autrui. Je sais déjà ce que vous allez me répondre. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. Jean-Claude Perez. Alors ne posez pas cette question !

Mme Annie Genevard. Non, ce budget n'est pas sanctuarisé ! Tout juste est-il péniblement maintenu à un point bas après deux années de coupes budgétaires. Il n'y a ni ambition, ni imagination, et pas de résultats non plus en matière d'éducation artistique et culturelle – qui est pourtant votre grande idée.

Quant à l'aménagement culturel du territoire, il vous est largement indifférent. Plus grave, avec la saignée budgétaire que vous infligez aux collectivités territoriales,...

M. Jean Lassalle. C'est très vrai !

Mme Annie Genevard. ...95 % des petites communes affirment devoir diminuer leur contribution au financement de la culture. C'est un désastre culturel annoncé. Quel crédit, alors, espérez-vous donner à l'exception culturelle, dont la France estime être le meilleur porte-parole en Europe, alors qu'elle est si malmenée sur notre propre sol ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Fleur Pellerin, ministre de la culture et de la communication. Madame la députée, vous parlez de baisse du budget de la culture, de manque d'ambition, de sacrifice d'une politique publique... Je ne conteste pas que mon ministère ait participé à l'effort de redressement des finances publiques. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

bancs du groupe UMP.)

Un député du groupe UMP . C'est bien de le reconnaître !

Mme Fleur Pellerin, ministre. Le Gouvernement assume cette responsabilité, compte tenu de la situation dans laquelle nous avons trouvé ce pays. *(Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI.)*

Je rappelle, pour rafraîchir la mémoire des députés de l'opposition, que la dette a doublé entre 2002 et 2012, et que le déficit public atteignait presque 6 % du PIB en 2012. Nous avons donc dû assumer la responsabilité du redressement des finances publiques. Mais cet effort est désormais derrière nous, et la responsabilité n'est pas incompatible avec une grande ambition pour la culture. C'est ce qu'a indiqué le Premier ministre, en annonçant que les crédits du ministère seront préservés sur la période 2015-2017.

Le budget du ministère de la culture augmentera donc en 2015, madame Genevard. Il atteindra même en 2017 le montant de 2,77 milliards d'euros hors audiovisuel public, ce qui correspond à 1,01 % du budget de l'État – sur une longue période, la stabilité de ce budget est donc assurée.

Vous avez oublié de mentionner, madame la députée, que le budget de la culture avait déjà été mis à contribution entre 2011 et 2012 : il avait déjà commencé à baisser. La fin du mandat de Nicolas Sarkozy a été marquée par le lancement de grands chantiers pharaoniques, dont vous avez cité quelques exemples, et qui pour la plupart n'étaient pas financés – je pense en particulier au Centre national de la musique, ou au musée de l'histoire de France, dont les crédits n'avaient pas été portés au budget du ministère de la culture. Vous avez évoqué la Philharmonie de Paris : je vous rappelle que ce magnifique projet, bénéfique à l'attractivité de la France, a été notoirement sous-financé par les précédents gouvernements.

Responsabilité et ambition : c'est bien le choix de notre gouvernement. Les crédits de l'éducation artistique et culturelle augmenteront cette année de 30 % pour atteindre 50 millions d'euros. Nous avons aussi fait le choix de l'avenir, en stimulant le dynamisme des industries créatives : c'est notre ambition pour le ministère de la culture. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2314

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 novembre 2014](#)